partie du Canada il y a cinquante ans. Le changement vient aussi de la prise de conscience plus grande du fait que la politique étrangère n'existe pas pour elle-même, mais qu'elle est plutôt une dimension extérieure de la politique intérieure. Ce sont les deux aspects d'une même politique nationale centrale: assurer la protection et la force du Canada, et protéger et améliorer le bienêtre présent et futur de tous les Canadiens. La politique extérieure ellemême a plusieurs facettes, dont deux sont indissolublement liées: la facette politique et la facette économique. Nous devons nous soucier autant de la conservation de notre souveraineté nationale que de notre santé économique. Toutes les deux sont indispensables au bien-être de la population, et encore plus dans notre cas puisque en tant que grande nation commercante nous devons sans cesse accroître nos exportations ou bien risquer de tomber peu à peu dans la pénurie. On croit souvent, à tort, que mon ministère à Ottawa, et ses postes et ambassades à l'étranger, servent la cause d'un intérêt national d'ensemble. C'est sans doute vrai mais ce n'est pas là tout son rôle. Les missions canadiennes à l'étranger ont pour but de servir les intérêts de toutes les parties du Canada et de tous les secteurs de l'économie canadienne. Cette activité se fait en coopération étroite avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. qui entretient un bureau dans presque toutes les missions diplomatiques et possède un certain nombre de postes qui lui sont propres, soit là où nos intérêts sont orientés essentiellement vers le commerce. Le nombre des missions commerciales de l'Alberta et des autres provinces, qui circulent à l'étranger, s'accroît de plus en plus. Je crois qu'il est juste de dire que tous ceux qui ont fait partie de ces missions ont été impressionnés par la compétence des personnes mises à leur disposition dans les postes, et par la compréhension dont le personnel du Service extérieur et celui de l'Industrie et du Commerce ont fait preuve envers les besoins particuliers et les intérêts des provinces dans les pays de service.

Passons maintenant de l'aspect général de la politique étrangère et de ses répercussions internes, à quelques questions qui sont d'un intérêt tout particulier pour l'Ouest du Canada. Tout d'abord, parlons de l'accroissement du commerce avec les pays situés en bordure du Pacifique.

Le Canada et le Pacifique

On ne saisit pas toujours très bien aujourd'hui l'importance du Pacifique pour l'économie canadienne. En 1968, les pays situés en bordure du Pacifique étaient en troisième position des pays avec lesquels nous commerçons, après les États-Unis et l'Europe occidentale. Les exportations canadiennes en direction des pays du Pacifique (États-Unis et Amérique latine non compris) se sont chiffrées en 1968 par plus d'un milliard de dollars, soit le double du chiffre de 1963. Ces résultats se sont maintenus en 1969. Au cours de la décennie 1958-1968, les exportations canadiennes vers le monde entier ont augmenté de 175 pour cent, mais nos exportations vers les marchés du Pacifique ont augmenté de plus de 400 pour cent. La large part du Japon dans notre commerce avec les pays du Pacifique ne se modifiera probablement pas au cours des années soixante-dix, bien que nous escomptions un élargissement du marché des produits finis si le marché japonais continue, comme nous l'espérons, de s'ouvrir à nos produits. Dans les autres pays du Pacifique, la volonté d'industrialisation des pays en voie de développement devrait favoriser une augmentation des exportations canadiennes de biens d'équipement et de matières premières. Les échanges commerciaux s'accroissent entre les nations industrielles du Pacifique, c'est-à-dire entre les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à un